

Décision Générale colonial

Décision n° 148 concernant les Ministères.

n° 148

Ministère	Date de publication
ACTES DU POUVOIR LOCAL	1 février 1965
Numéro JO	Date du numéro
n° 2 du 01/03/1965	1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef Mohamed Raouah, mle 096, de la Garde territoriale, est, pour compter du 1er février 1965, rayé des contrôles de la Garde territoriale.